



TRANSPORT  
PAR CÂBLE



CONCERTATION

FRANCHEVILLE ↔ LYON

15 NOVEMBRE 2021 > 15 FÉVRIER 2022

# PARTICIPEZ À LA CONCERTATION



D'ici 2026, le SYTRAL prévoit la mise en service d'une ligne forte de transport collectif entre Francheville et Lyon afin d'apporter une réponse aux différents besoins de mobilité de ce territoire.

Compte tenu du contexte géographique, une solution de transport par câble est proposée.

Du 15 novembre 2021 au 15 février 2022, le SYTRAL engage une large concertation portant sur les enjeux du projet, les différents fuseaux étudiés mais aussi sur les alternatives.

Venez échanger et donner votre avis !

EN SAVOIR +  
[FRANCHEVILLELYON-SYTRAL.FR](https://www.franchevilleyon-sytral.fr)



Suivez l'actu du projet !



Construisons ensemble le transport par câble  !

**SYTRAL**

# POURQUOI UN PROJET DE TRANSPORT PAR CÂBLE POUR L'OUEST DE LA MÉTROPOLE ?

L'ouest de la métropole connaît de forts besoins de mobilité, notamment pour se connecter aux pôles de vie, d'emplois et d'études du centre de la métropole.

Chaque jour, 59 000 déplacements sont réalisés entre les communes de Francheville, Sainte-Foy-lès-Lyon, La Mulatière et le centre de la métropole.

5500 déplacements en provenance des communes voisines (Brindas, Chaponost...) traversent également ce territoire. Pour la majorité d'entre eux, ils sont réalisés en voiture (à plus de 55%).

**De nouvelles solutions de mobilité alternatives à l'usage de la voiture individuelle doivent être proposées aux habitants de ces communes**, avec une offre performante et régulière de transport en commun en site propre.

Le SYTRAL propose une nouvelle liaison en transport par câble aérien urbain pour franchir les nombreux obstacles naturels ou urbains : la Saône, le Rhône, les dénivelés de la Mulatière, la M7.

**Le transport par câble est la solution la plus adaptée pour assurer un tracé direct, rapide et confortable de Francheville et Sainte-Foy-lès-Lyon au centre de Lyon.**

## UN PROJET DESTINATIONS 2026

Découvrez les grands projets du SYTRAL sur [destinations2026-sytral.fr](https://destinations2026-sytral.fr)



## OBJECTIFS DU PROJET

- Répondre aux besoins de déplacements de l'ouest de la métropole en développant les transports en commun.
- Améliorer et fiabiliser les temps de parcours vers le centre de la métropole.
- Accompagner la Zone à Faibles Emissions (ZFE) et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.
- Apaiser les communes desservies en diminuant le trafic automobile.



**59 000**

déplacements chaque jour entre les communes de l'ouest et le centre de la métropole



**25 À 30 MIN**

minutes avec le transport par câble entre Francheville et Lyon (contre 50 minutes\* en voiture aux heures de pointe)



**JUSQU'À  
20 000**

voyages par jour (selon le fuseau)

\* Source : Modely horizon 2030

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

**15 NOV 2021 → 15 FÉV 2022**

Concertation  
préalable

Bilan et recommandations  
des garants CNDP

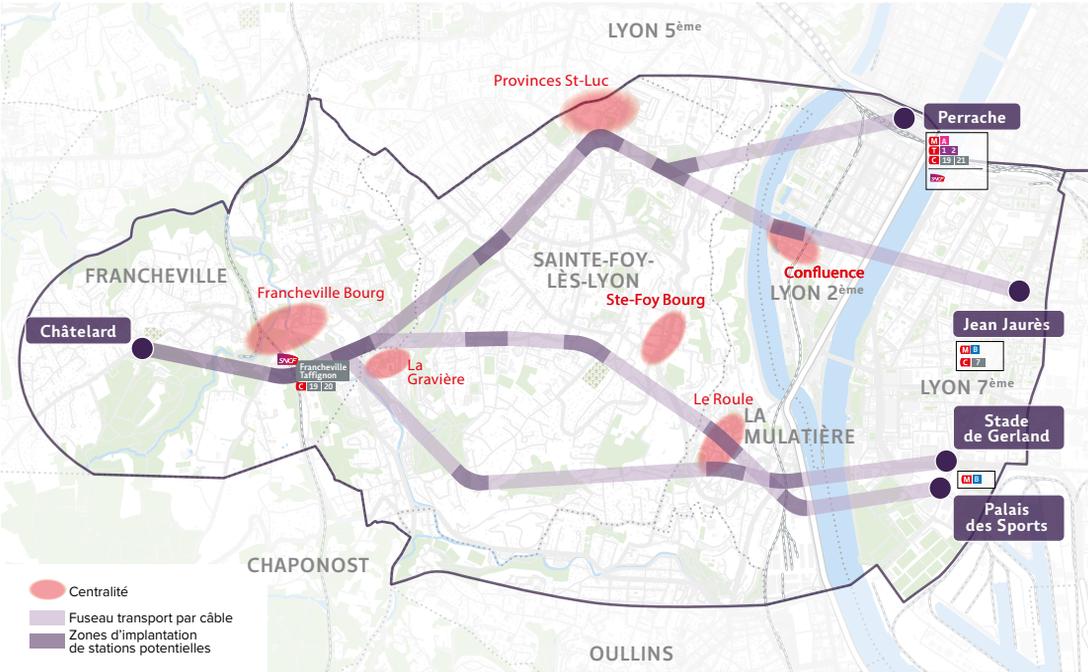
Dossier des  
enseignements  
du maître d'ouvrage

**MARS 2022**

**PRINTEMPS**

## 4 FUSEAUX SOUMIS À LA CONCERTATION

4 fuseaux sont envisagés pour relier Francheville (secteur du Chatelard) à Lyon avec 3 hypothèses de terminus (secteurs Gerland, Perrache et Jean Jaurès).



### UNE ALTERNATIVE POSSIBLE EN BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Ces 4 fuseaux ont été également étudiés en mode BHNS en desservant les mêmes centralités. Les études seront présentées pendant la concertation.



### OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- **Temps 1** : informer, partager le besoin de mobilité
- **Temps 2** : débattre de l'opportunité du projet de transport par câble et des alternatives
- **Temps 3** : échanger sur les usages et l'insertion du projet

Si vote favorable

2022

DES MAI 2022

A PARTIR DE L'ÉTÉ 2022  
(JUSQU'EN 2023)

Vote en conseil d'administration sur la suite du projet (validation du transport par câble ou mise à l'étude d'alternatives).

- Poursuite des études
- Lancement de la concertation continue

# CONCERTATION, MODE D'EMPLOI\* : S'INFORMER ET PARTICIPER



Il existe plusieurs façons d'apporter votre contribution :

- Registres dans les lieux de la concertation ;
- Plateforme participative en ligne [www.franchevillelyon-sytral.fr](http://www.franchevillelyon-sytral.fr) ;
- Participation et avis lors des rendez-vous



## 8 LIEUX DÉDIÉS PRÈS DE CHEZ VOUS

Ouverts selon leurs horaires habituels

- **Mairie de Lyon 2e**  
2 rue d'Enghien – 69002 Lyon
- **Mairie de Lyon 7e**  
16 place Jean Macé – 69007 Lyon
- **Mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon**  
10 rue Deshay – 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
- **Mairie de Francheville**  
1 rue du Robert – 69340 Francheville
- **Mairie de La Mulatière**  
1 place Jean Moulin – 69350 La Mulatière
- **Siège du SYTRAL**  
21 Boulevard Vivier Merle - 69003 Lyon
- **Hôtel de la Métropole du Grand Lyon**  
20 rue du Lac - 69003 Lyon
- **Mairie centrale de Lyon**  
Direction de la Mobilité Urbaine  
198 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon



## GRANDS RENDEZ-VOUS

**Soirée d'ouverture**  
en visioconférence,  
le mercredi 17 novembre à 19h

**Réunions publiques**  
en présentiel

- Francheville
- Sainte-Foy-lès-Lyon
- La Mulatière
- Lyon 2<sup>ème</sup>
- Lyon 7<sup>ème</sup>

Dates, horaires et salles sur :  
[www.franchevillelyon-sytral.fr](http://www.franchevillelyon-sytral.fr)

**Ateliers thématiques**  
Intermodalité, accessibilité, insertion

**Stands mobiles**

CONTACT : [lignecablefrancheville@sytral.fr](mailto:lignecablefrancheville@sytral.fr)



## UNE CONCERTATION EN LIGNE

[www.franchevillelyon-sytral.fr](http://www.franchevillelyon-sytral.fr) :  
tous les documents et infos sur le projet, recueil des  
avis et questions, inscriptions aux événements

\*Les dates et les modalités de la concertation sont susceptibles d'évoluer selon le contexte sanitaire.



## DEUX GARANTS INDÉPENDANTS

Afin de veiller à la transparence des informations et à la qualité des échanges, le SYTRAL a choisi volontairement de placer cette concertation sous l'égide de deux garants indépendants désignés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) : Claire Morand et Jean-Luc Campagne. Ils veillent à la bonne mise en œuvre de la concertation ; ils feront l'analyse de son déroulement et de ses apports en restituant les différents points de vue exprimés, et les arguments qui les fondent, dans leur bilan publié dans le mois qui suit la concertation et auquel le maître d'ouvrage apportera des réponses.

Les deux garants peuvent être contactés par courriel : [morand-campagne@garant-cndp.fr](mailto:morand-campagne@garant-cndp.fr) ou par courrier postal libellé à leur nom, à l'adresse de la CNDP : 244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris